

PARACHAT

MASSEI

26 JUILLET 2014
28 TAMOUZ 5774

840



HILLOULOT

- 28 Tamouz Rabbi Moché Teitelbaum
- 1 Av Rabbi Chlomo Isthaki "Rachi"
- 2 Av Rabbi Mordekhai Zagdoun
- 3 Av Rabbi Aaron Téomim "Le Maté Aaron"
- 4 Av Rabbi Chimchone d'Austropoli
- 5 Av Rabbi Itshak Louria Ashkenazi "Le Arizal"

Que leur mérite vous protège. Amen

Publication HEVRAT PINTO

Sous l'égide de Rabbi David Pinto Chlita

32, rue du Plateau
75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40
Fax: +331 42 06 00 33

20 bis, rue des Mûriers
69100 Villeurbanne - France

Tel.: +334 78 03 89 14
Fax: +334 78 68 68 45

www.hevratpinto.org

Paris Lyon Marseille

Allumage 21:21* 21:00* 20:50*

Fin 22:37 22:11 21:58

*L'encens allumera selon sa communauté

DÈS L'ARRIVÉE D'AV, ON ACCROÎT L'UNITÉ

En général, on lit la parachat Massei à l'approche de Roch 'Hodech Av, et la Michna dit (*Ta'anit 26b*) : « Dès l'arrivée d'Av, on restreint la joie », contrairement au mois d'Adar, dont il est dit : « Dès l'arrivée d'Adar on accroît la joie », parce que c'est un mois marqué par beaucoup de chance pour Israël, comme l'explique Rachi : « Pourim et Pessa'h ont été des jours de miracles pour Israël. » Les bnei Israël ont accepté la Torah de tout cœur, pour les juifs il y a eu lumière et joie et allégresse et gloire. Et inversement, au mois d'Av on restreint la joie, car par nos fautes, notre Temple a été détruit à cause de la haine gratuite, et tant que nous n'avons pas reconstruit le Temple, c'est un signe que la haine gratuite se trouve encore parmi nous, ce qui constitue certainement une raison d'être triste. Les Sages disent : « Toute génération qui n'a pas vu la reconstruction du Temple, c'est comme s'il avait été détruit à son époque. »

Quoi qu'il en soit, il faut avoir un peu de joie, car c'est une condition indispensable pour servir Hachem. Comme l'a chanté le roi David (*Tehilim 100, 2*) : « Servez Hachem dans la joie, venez devant lui avec des chants d'allégresse », et la Guemara ajoute (*Chabbat 30a*) : « La Chekhina ne réside ni là où il y a de la tristesse ni là où il y a de la paresse, mais dans la joie de la mitsva, et la Torah dit (*Devarim 28, 47-48*) : « Parce que tu n'as pas servi Hachem ton D. dans la joie et de tout ton cœur dans l'abondance, et tu as servi tes ennemis. » Mais il faut réduire la joie, car tout un chacun a le devoir de se lamenter sur ce châtimeur que Hachem nous a envoyé à cause de la haine gratuite et de la séparation des cœurs qui existait dans le peuple d'Israël, si bien que le service divin a été exécuté sans joie. Nous trouvons également dans notre paracha une allusion au thème de l'unité. Il est écrit (*Bemidbar 33, 25-26*) : « Ils partirent de 'Harada et campèrent à Makhelot. Ils partirent de Makhelot et campèrent à Ta'hat. » Le nom des étapes n'a pas été donné par hasard, ils avaient un rapport avec ce qui était arrivé à nos ancêtres en ces endroits. Le nom 'Harada fait allusion à la crainte (« *harada* ») de D., ainsi un homme très pieux s'appelle « *hared lidvar Hachem* », il craint la parole de D. Comme les bnei Israël avaient cette profonde piété, l'unité régnait parmi eux. C'est cela « Makhelot », ils se rassemblaient (*nikhalou*) et devenaient unis, car celui qui redoute la parole de D. craint de porter atteinte au prochain, c'est pourquoi il veille à le respecter, et c'est cela qui mène à l'unité en Israël. C'est pourquoi les bnei Israël, qui respectaient Hachem, veillaient automatiquement à respecter aussi l'honneur dû au prochain. Lorsqu'on vit ensemble dans l'unité, on accepte l'autorité de l'autre, c'est pourquoi le verset continue en décrivant les étapes des bnei Israël de la façon suivante : « ils partirent de Makhelot et campèrent à Ta'hat », c'est-à-dire qu'ils ont pris sur eux d'être « en-dessous » (*ta'hat*) du prochain. Et en fait, le peuple d'Israël a bien besoin de ces qualités aujourd'hui pour réparer la haine gratuite et mériter la délivrance finale. L'acceptation de l'autorité qui se trouve en allusion dans le mot « ta'hat » est la condition pour réussir à être unis, car sans cela, des controverses risquent d'éclater. Après la destruction du

Rabbi David Pinto Chlita

Deuxième Temple, il y avait encore non loin de Jérusalem une grande ville du nom de Beitar, que les Romains n'avaient pas réussi à conquérir. Mais ils ont laissé parmi eux les Samaritains idolâtres sans les renvoyer, et ce sont eux qui ont provoqué le malheur des habitants de Beitar. Eikha Rabba (2, 4) raconte qu'un idolâtre est venu dire à Hadrien : « Tant que cette poule (*il s'agissait de Rabbi Elazar HaModii, qui jeûnait pour que Beitar ne soit pas détruite*) se roule dans la poussière, tu es impuissant, mais donne-moi du temps, et je te ferai conquérir la ville en un jour. » Il a réussi son projet, et la Guemara raconte (*Guittin 57a*) que les Romains ont tué tant d'hommes, de femmes et d'enfants que leur sang coulait sur quatre milles jusqu'à la Méditerranée. Le Midrach ajoute au nom de Rabbi Yonathan : trois cents cerveaux d'enfants ont été trouvés sur une pierre et trois cents boîtes de morceaux de tefilin ont été trouvés à Beitar... en tout trois cents séin (*à peu près trois mille six cent litres*).

Apparemment, ces enfants n'avaient commis aucune faute, or il est écrit (*Devarim 24, 16*) : « Les enfants ne seront pas mis à mort pour les pères » ! Mais ils étaient en querelle avec les habitants de Jérusalem. Pourquoi Beitar a-t-elle été détruite ? Parce que ses habitants allumaient des bougies pour la destruction du Temple. Et les Sages disent (*Tan'houma Kora'h 3*) : « Voyez combien la dissension est grave ! En effet, le tribunal terrestre ne punit qu'à partir de la puberté, et le tribunal céleste à partir de vingt ans, et pourtant ici, même des nourrissons ont disparu. » La même chose s'est produit pendant la révolte de Kora'h, ainsi qu'il est dit (*Bemidbar 16, 27*) : « leurs femmes, leurs enfants et leurs bébés ». Les habitants de Beitar aussi, comme ils n'étaient pas unis avec les autres juifs et voulaient faire alliance avec des étrangers, ont été durement punis.

De même, les disciples de Rabbi Akiva, qui étaient des justes, ont connu une mort difficile parce qu'ils ne se respectaient pas mutuellement. Or dès qu'on ne respecte pas, on méprise, et ensuite on se met à se détester mutuellement. J'ai pu le constater dans la vie quotidienne. Quelqu'un qui au début acceptait l'autre aimablement, peut se mettre ensuite à négliger cette politesse et à le saluer froidement, au point qu'en fin de compte il ne lui dira plus bonjour du tout, et deviendra son ennemi peu de temps après.

Cela permet de comprendre pourquoi Ya'akov a conclu une alliance avec Lavan, ainsi qu'il est dit (*Béréchit 31, 44*) : « Et maintenant, viens et concluons une alliance, moi et toi. » En effet, l'alliance que Ya'akov a conclue avec Lavan était une alliance de séparation, ainsi qu'il est écrit (*ibid. 52*) : « Ce monceau est témoin et cette stèle est témoin que je ne traverserai pas ce monceau pour aller vers toi et que tu ne dépasseras pas ce monceau pour aller vers moi avec des vues mauvaises », et à partir de ce jour-là leurs voies se sont séparées et ils ne se sont plus revus. C'est une alliance permise, comme l'explique le Ben Ich 'Haï (*parachat Vayetsé*). Mais il est interdit de conclure une alliance de paix avec un non-juif.

Puisse la volonté de D. être que nous méritions de voir l'unité s'accroître parmi nous et notre camp être débarrassé de la haine gratuite, méritant ainsi la délivrance totale et la reconstruction du Temple rapidement, Amen.

Atteindre les profondeurs de l'âme

L'un des principaux fondements du peuple juif, grâce auquel même les juifs simples ont tenu bon dans les périodes les plus difficiles, est la foi dans les sages, une foi absolue dans chaque consigne émise par des grands d'Israël à chaque génération, une obéissance totale aux ordres des sages, sans s'en éloigner ni à droite ni à gauche. Nous avons reçu une lettre publiée dans un journal, qui relate l'histoire émouvante d'un juif d'autrefois. Elle provenait d'un notable émigré d'Iran et l'on peut y puiser une foi entière et pure dans les sages, apanage de la génération précédente.

« Mon père le tsaddik, raconte l'homme en question, était un 'hazan et un chanteur connu dans la ville de Shiraz. Tout le monde faisait son éloge et il était très renommé, au point que même des non-juifs venaient écouter ses chants, qui réjouissaient D. et les hommes.

Un jour, un émissaire du gouverneur de la région s'est rendu chez mon père : "Dans un mois, à telle date, a-t-il annoncé, le roi organise une grande réception à laquelle participeront de respectables ministres. Il est d'usage d'honorer le roi avec des chants et de la musique lors de la réception. Préparez-vous donc pour cette représentation impressionnante et réjouissante."

Mon père, qui était un homme empreint de crainte de D., s'est empressé de vérifier dans le calendrier la date exacte de cet événement... et il a découvert que c'était le 9 Av !

Ses proches et ses amis lui ont conseillé, pour ne pas mettre sa vie en péril, d'aller à cette réception, d'y chanter et de réjouir le puissant gouverneur.

Mais en tant que juif fidèle à la Torah et aux sages, il a décidé d'aller consulter le Rav de l'endroit. "Vous n'avez pas le choix, vous êtes obligé d'aller à cette réception, a tranché le Rav, mais puisqu'il s'agit d'un jour de grand deuil, vous ne chanterez pas ce soir-là des chants joyeux, mais vous récitez plutôt la méguilat Eikha et des chants mélancoliques sur des airs tristes."

En entendant le verdict du Rav, le paytan a réfléchi : "Comment pourrais-je chanter des chants tristes lors d'une réjouissance ? Le roi va se mettre en colère contre moi, et qui sait quel malheur cela entraînera !" Mais malgré tout, en bon juif croyant et fidèle, il n'a pas riposté, s'est apprêté à accomplir "nous ferons et nous écouterons", et a accepté les paroles du sage avec joie et droiture !

En apprenant la décision du Rav, les amis de mon père ont continué à le mettre en garde : "Il est préférable de ne pas se rendre à la fête plutôt que d'y aller et d'attrister le roi. Ceci pourrait te mettre, toi et toute ta famille, en grand danger." Mais il n'a prêté aucune attention à leurs paroles et a décidé de ne pas dévier de la décision du Rav.

C'est ainsi que le soir du 9 Av, il a pris son violon et s'est rendu au palais du roi. Le large public, qui attendait avec impatience de découvrir ses chants, a été surpris d'entendre le musicien jouer une mélodie triste et amère. Le chanteur s'est mis à chanter la Méguilat Eikha sur un air extrêmement triste, alors que les convives respectables échangeaient des regards interloqués.

Mais personne n'osait dire quoi que ce soit parce qu'il semblait évident que l'un des présents appréciait beaucoup les chants... et ce n'était autre que le roi en personne ! Ce chant avait atteint les profondeurs de son cœur et ses larmes ne cessaient de couler. A la fin de cette soirée très réussie, le roi s'est approché de mon père, l'a embrassé sur la tête et lui a dit : "Écoutez, je ne manque pas de très belles chansons joyeuses. Mais j'ai toujours cherché quelqu'un qui sache bien jouer des mélodies émouvantes. S'il-vous-plaît, veuillez venir à ma demeure une fois par

mois. Je vous rémunérerai de manière à ce que vous n'ayez pas besoin de travailler durant tout le mois !" Et depuis ce jour-là, il a gagné sa vie généreusement et honorablement. D. ne refuse pas le bonheur à ceux qui marchent dans la droiture ! »

Lorsque la vérité est absente

« La communauté sauvera le meurtrier de la main du vengeur du sang » (35, 25)

Il est dit dans le traité Sanhédrin (17a) au nom de Rav Cahana : « Quand tous les membres du Sanhédrin l'estiment coupable, on le libère (potrin oto). »

Il y a vraiment de quoi s'étonner ! Comment peut-on dire que c'est justement parce que le Sanhédrin à l'unanimité est d'un seul avis, selon lequel l'accusé est coupable, qu'il est alors déclaré innocent ? Quelle logique est-ce là ?

Le gaon Rabbi Chelomo Kluger zatsal répond à cette question en disant :

Quand le Saint, béni soit-Il a créé le monde, Il a créé la vérité et le mensonge, et il y a entre eux une guerre absolument constante. Partout où la vérité apparaît, immédiatement le mensonge vient s'opposer à elle.

Par conséquent, si ceux qui estiment l'accusé coupable ou innocent constituent la majorité du Sanhédrin, le verdict suit leur opinion. En effet, nous supposons que la majorité a exprimé la vérité, et la minorité, qui est d'un avis contraire, n'exprime dans son opinion que le mensonge, qui, comme on l'a dit, est l'adversaire juré de la vérité.

Mais du moment que tout le monde dit à l'unanimité : coupable, et qu'aucun des juges du Sanhédrin ne fait entendre un avis contraire, c'est un signe que le mensonge fait l'unanimité, car s'ils exprimaient la vérité, le mensonge ne se tairait pas et s'opposerait certainement à la vérité en disant le contraire.

Inversement, le gaon Rabbi Baroukh Epstein mentionne dans son livre « Mekor Baroukh » les propos du gaon Rabbi Meïr Halévi Aboulafia (le Rama) tels qu'ils sont rapportés dans l'ouvrage « Kehilat Yaakov », qui explique cet enseignement de la Guemara en disant : « Quand tous les membres du Sanhédrin l'estiment coupable, on le libère » signifie qu'on le condamne et qu'on le met à mort immédiatement. On ne repousse pas le jugement au lendemain, car on ne lui a trouvé aucun mérite. »

Ainsi, selon l'explication du Rama, l'inverse semble plus logique ! La Guemara ne veut pas dire qu'on l'acquitte, mais que le verdict est immédiatement mis en application. Selon Rabbi Baroukh Epstein, cela ne contredit pas du tout les paroles de la Guemara. En effet, en employant le mot « potrin » la Guemara ne veut pas le rendre libre ('hofchi). Au contraire, cela signifie qu'on se sépare (niftarin) de lui et qu'on met immédiatement le verdict en application.

A ce sujet, il est mentionné dans le traité Chavouot (39a) : « Dans le cas où quelqu'un ne veut pas jurer, on le « libère » (potrin) immédiatement », et Rachi explique : « On ne le laisse pas patienter de peur qu'il ne change d'avis, et il donne ce qu'il s'était engagé à payer au tribunal. »

Garde ta Langue

Une bonne idée

J'ai entendu parler de gens qui ont trouvé une bonne idée pour ne pas tomber dans le piège de la médisance : ils écrivent des petits papiers ou est inscrit le verset « Quel profit te donnera-t-elle, quel avantage, cette langue perfide », et les posent sur leur table. D'autres écrivent « Souviens-toi de ce que Hachem, ton D., a fait à Myriam. » Le mieux est de mettre ce papier dans sa poche, parce qu'on a l'habitude d'y fouiller à chaque instant, et ce sera un rappel constant. (Zakhor LeMyriam)

A la source

« Voici les noms des hommes, pour la tribu de Yéhouda, Calev ben Yéfouné » (34, 19)

Il y a lieu de demander, écrit Rabbi Ya'akov 'Haïm Sofer zatsal dans son livre « Yisma'h Israël », pourquoi chez les trois premières tribus, qui sont Yéhouda, Chimon et Binyamin, le mot « chef » n'est pas mentionné. C'est seulement à partir de la tribu de Dan qu'on dit : « Pour la tribu des enfants de Dan, le chef est Baki ben Yagli ».

On peut expliquer, écrit le Rav, que les trois premières, Yéhouda, Chimon et Binyamin, étaient les plus connues, c'est pourquoi il n'était pas nécessaire pour elles de parler de chef. En effet, les Sages ont enseigné que « quelqu'un de grand est appelé uniquement par son nom [et non par un titre]... »

C'est la raison pour laquelle la Torah a placé Yéhouda avant Chimon : le chef de Yéhouda était Calev ben Yéfouné, qui était plus important. Le verset ne les a pas placés ici dans l'ordre de la naissance des tribus, mais par ordre d'importance.

« Il y restera jusqu'à la mort du cohen gadol, qu'il a oint par l'huile sainte » (35, 25).

Dans le traité Makot (11b), la Guemara pose la question suivante : « Est-ce qu'il l'a donc oint ? Est-ce que c'est l'assassin qui a oint le cohen gadol ? Mais cela signifie : qui avait été oint à son époque. »

Une question s'impose : pourquoi n'est-il pas dit dans le verset qui nous occupe : « jusqu'à la mort du cohen gadol, qui avait été oint par l'huile sainte ? »

Le gaon Rabbi Méïr Sim'ha de Dvinsk, auteur de Méchekh 'Hokhma, répond à cela que ce verset fait allusion aux voies par lesquelles le Créateur dirige le monde. Il arrive que quelqu'un soit nommé cohen gadol à cause du destin d'une autre personne, qui a tué involontairement, car il a été décrété du Ciel combien d'années le meurtrier resterait dans la ville de refuge, et donc la providence doit choisir un cohen gadol dont les années ont été comptées pour correspondre aux années d'exil du meurtrier.

Il est donc juste que le verset dise : « Il y restera jusqu'à la mort du cohen gadol qu'il a oint », car les voies de la providence veulent que ce soit le meurtrier qui provoque l'onction du cohen gadol !

« Et après la mort du cohen gadol seulement, il pourra retourner au pays de sa possession » (35, 28)

Le verset l'appelle « meurtrier » même après qu'il a subi son châtiement et vécu en exil dans une ville de refuge.

Le livre « Sifteï Cohen » donne une explication en s'appuyant sur le Rambam (Hilkhot Rotsea'h 7, 14), qui dit à propos du meurtrier qui a été exilé dans la ville de refuge : « Bien qu'il ait expié, il ne reviendra jamais à son niveau initial, mais restera déchu de sa grandeur pendant toute sa vie, parce que ce grand désastre est arrivé par son intermédiaire. »

Le verset utilise l'expression « le meurtrier retournera », pour nous dire que même s'il s'est repenti et que sa faute a été expiée, il doit savoir sur lui-même qu'il est un « meurtrier ».

La lumière du Zohar

« Vous conquerrerez ainsi le pays et vous vous y établirez ; car c'est à vous que Je le donne à titre de possession. » (33, 53)

Rabbi Abba a dit qu'il est écrit « Ma colombe, nichée dans les fentes du rocher, cachée dans les pentes abruptes. » « Ma colombe » : c'est la sainte Chekhina ; « nichée dans les fentes du rocher » : c'est Jérusalem.

En effet, Jérusalem surplombe le monde entier. De même que le

rocher est plus haut et plus fort que tout, Jérusalem est plus haute et plus forte que tout.

« Cachée dans les pentes abruptes » : il s'agit du lieu appelé le saint des saints, le cœur du monde. Il est dit « cachée dans les pentes abruptes », car c'est là-bas que la présence divine se cache, telle une femme qui se dévoile uniquement à son mari et ne sort pas de chez elle, comme il est dit « Ta femme sera comme une vigne féconde dans l'intérieur de ta maison. » De même, la Chekhina ne réside pas en-dehors de son lieu, elle est « cachée dans les pentes abruptes », sauf en temps d'exil où elle aussi est en exil. Et alors, les autres peuples mènent une existence meilleure et plus sereine.

A la lumière de la Paracha

Le beit hamidrach ressemble à une ville de refuge

« Celui qui a tué une personne sans intention s'enfuira là-bas » (Bemidbar 35, 11).

Dans la parachat VaEt'hanan, il est dit : « Il s'enfuira vers l'une de ces villes et il vivra. » Il y a une difficulté : il semble ressortir de ce verset que parce que le meurtrier est entré dans l'une des villes de refuge, il vivra, alors qu'il aurait pu mourir de mort naturelle dans la ville de refuge. Pourquoi donc dire « il vivra » ? Il aurait mieux valu écrire : « Il s'enfuira vers une de ces villes, et il sera sauvé de la main du vengeur du sang » !

Mais la Torah a écrit « il vivra » pour nous enseigner qu'il est promis à quiconque entre au beit hamidrach, qui ressemble à une ville de refuge, de vivre et de ne pas mourir sous l'attaque du mauvais penchant. En effet, celui-ci ne rentre pas du tout dans le beit hamidrach, et « être vivant » signifie « être un tsaddik ». Il n'y a de mort que le méchant, ainsi que l'ont dit les Sages (Berakhot 18b) : « Les méchants dans leur vie sont appelés morts, les tsaddikim dans leur mort sont appelés vivants. » Moché a dit lui aussi : « Ce n'est pas avec nos ancêtres que Hachem a conclu cette alliance, mais avec nous, ceux qui sont ici aujourd'hui sont tous vivants. » Que signifie « tous vivants » ? Si vous rentrez dans le beit hamidrach et que vous étudiez la Torah, vous serez sauvés du mauvais penchant, qui cherche à vous faire mourir, et vous serez des tsaddikim vivants, et non des réchaïm morts.

Nous comprenons maintenant aussi pourquoi Moché, dans Devarim (4, 41), a interrompu l'histoire du don de la Torah pour se mettre à parler des villes de refuge. De cette façon, il a dit aux bnei Israël : maintenant que je vous ai ouvert les cieux, et que vous savez clairement qu'il n'y a qu'un seul D., Qui vous a ordonné d'observer la Torah et les mitsvot, si vous vous sanctifiez, vous serez sauvés du mauvais penchant, et si vous me demandez comment vous tenir à l'écart de ce monde-ci, qui est entièrement matériel, vous avez devant vous les villes de refuge, qui sont une allusion au beit hamidrach.

On y rentre pour échapper au mauvais penchant, qui n'a pas le droit d'y pénétrer. A ce moment-là, on se sépare de ce monde-ci, et de même qu'au mont Sinaï le mauvais penchant a été enlevé de notre cœur (Chir HaChirim Rabba 1, 15), de même quiconque entre au beit hamidrach pour étudier la Torah est préservé du mauvais penchant, qui n'a pas l'autorisation d'y pénétrer.

La machine à laver ne tombe pas en panne

Dans son ouvrage « Kessef Niv'har » (premier commentaire sur la parachat Massei) Rabbi Yochiyahou a expliqué le verset « Moché inscrivit leurs départs (motsaeihem) et leurs stations sur l'ordre de Hachem » : si nos dépenses (hotsaot) sont destinées à notre voyage vers le monde à venir, c'est-à-dire que nous nous suffisons de l'indispensable, tant dans le domaine de la nourriture que dans celui de l'habillement, alors nous sommes dans l'esprit de 'l'ordre de Hachem'. « Leurs départs et leurs stations (motsaeihem) » : l'objectif de nos déplacements et de nos voyages d'affaires doit être uniquement de subvenir à nos dépenses obligatoires (hotsaot) et non d'accéder à une vie de luxe, de nous enrichir et de satisfaire nos désirs. Voici le fondement de la vie pour quiconque veut mériter d'acquérir la couronne de la Torah et servir D. Ce sont-là les paroles d'un sage.

Rabbi 'Haïm de Volojine gardait chez lui une lettre intéressante que le Ba'h avait envoyé à son gendre le Taz, et la lisait à haute voix à ses disciples : « D. m'a octroyé le mérite de pouvoir confectionner un nouvel habit d'été en l'honneur de Yom Tov. Mais pour le terminer il me manque une certaine somme. J'ai donc à présent besoin de mes quatre pièces d'or qui se trouvent chez toi. Je te demande de me les envoyer et d'en retirer six petites pièces pour que ton épouse, ma fille, puisse acheter des noix et se réjouir pendant la fête. »

A chaque fois que Rabbi 'Haïm lisait cette lettre, il pleurait en disant : « Nous apprenons de là que ces gueonim étudiaient la Torah dans la pauvreté et la misère, qu'il se suffisaient de peu et étaient contents de leur sort. »

Un comportement différent

Un avrekh qui vivait dans une grande misère s'est rendu chez le Rav Shakh il y a quelques années, lui faisant part de son projet naissant d'aller travailler en soirée : il continuerait d'étudier en journée, alors que le soir il s'adonnerait à une activité lui rapportant un revenu honorable.

Le Roch Yéchiva lui a déconseillé d'agir ainsi, mais l'avrekh s'est entêté et a mis son projet à exécution. Quelques mois plus tard, il est retourné chez le Rav pour rendre compte de sa situation présente : « Certes, mes revenus ont bien augmenté, mais lorsque je procède à mon bilan mensuel, le résultat est surprenant. Lorsque je me consacrais à la Torah pendant toute la journée, il me restait un peu d'argent. Aujourd'hui, alors que je travaille et que je gagne bien, il ne me reste plus rien à la fin du mois. » Le Rav a répondu : « C'est très simple. Là-Haut on adopte un comportement particulier envers un avrekh qui se consacre entièrement à la Torah. Si D. a promis d'assurer la subsistance de ceux qui étudient la Torah, c'est qu'Il a de nombreux moyens de répandre la bénédiction sur la petite bourse que l'avrekh reçoit au kollel. Mais depuis que vous avez voulu sortir du cadre de l'étude et que vous avez commencé à travailler, le comportement vis-à-vis de vous a changé. On vous considère comme quelqu'un qui travaille, qui se donne du mal pour nourrir sa famille. Alors évidemment, pour pouvoir subvenir aux besoins de votre famille avec le

métier que vous avez choisi, quelques heures en soirée ne suffisent pas : il faut fournir beaucoup plus d'efforts pour atteindre la somme nécessaire ! » Le Roch Yéchiva a souvent expliqué comment D. agit avec ceux qui étudient la Torah : il répand bénédiction et réussite sur la bourse du kollel. Cette attitude évite également toute panne à la machine à laver ainsi qu'aux autres appareils ménagers de la maison et protège les membres de la famille de toute maladie, afin d'économiser au avrekh des dépenses superflues.

Hommes de foi

Rav Chimon Cohen, le fils de Rabbi Ye'hia Cohen, qui était un bon ami du tsaddik Rabbi Moché Aharon Pinto, a raconté à notre maître chelita qu'il avait une fois voyagé avec son père vers un village reculé du Maroc, en passant par le désert. Ils se rendaient chez un Arabe qui leur devait de l'argent.

Au milieu du chemin, au plus profond de la nuit, la voiture tomba en panne et ils se retrouvèrent tous deux dans un endroit désert, obscur et dangereux, sans téléphone, sans électricité et sans aucune aide. Ils craignaient pour leur vie, redoutaient les brigands, les renards, les loups et les scorpions qui habitaient le désert. Lorsque Rabbi Ye'hia prit conscience de la situation, il se mit à prier pour que le mérite de Rabbi 'Haïm Pinto les protège de tout malheur.

Alors, un miracle se produisit : alors qu'ils étaient encore en train de prier près de la voiture en panne, ils aperçurent au loin un motocycliste qui avait à la main tous les outils nécessaires à la réparation d'une voiture.

Le motocycliste s'approcha d'eux et demanda à Rabbi Ye'hia Cohen : « Que faites-vous dans le désert en pleine nuit ? » En guise de réponse, le Rav pointa du doigt la voiture incapable d'avancer et plantée au beau milieu du désert.

Le motocycliste sortit son matériel, manipula certaines parties du moteur et dit à Rabbi Ye'hia : « Entrez dans la voiture et essayez de la faire démarrer. » Sitôt dit, sitôt fait ! La voiture démarra ! Il en sortit alors pour remercier l'homme qui les avait sauvés, mais... ils ne le trouvèrent plus... il avait disparu comme il était venu !

Ils avaient, dans cette situation, mérité deux choses.

Tout d'abord, leur prière avait été acceptée et avait eu un effet immédiat. Mais en plus, ils avaient mérité de voir un ange ! En effet, qui pouvait être cet homme sinon un ange venu du Ciel pour les sauver par le mérite du tsaddik ? Le désert n'est qu'une grande étendue de plusieurs centaines de kilomètres, sans village ni maisons d'habitation, donc d'où viendrait un motocycliste équipé d'outils ?

Lorsque notre maître chelita a eu écho de cette histoire extraordinaire, il a dit à son élève Rabbi Chimon Cohen : « Tu as beaucoup de mérite, Chim'on, d'avoir vu un ange de Hachem. Puisque tu as bénéficié d'un tel miracle, ne perds jamais de vue qu'il y a un Créateur, et sois scrupuleux dans l'accomplissement de chaque mitsva, la plus légère comme la plus importante. »